

Institut de
Formation
Continue

The
Land

BPA TRAVAUX DES PRODUCTIONS HORTICOLES SPÉCIALITÉ HORTICULTURE ORNEMENTALE ET LÉGUMIÈRE

*Former des ouvriers qualifiés dans différents
secteurs de l'horticulture : pépinières,
florales et légumières.*

FORMATION CONTINUE

Le BPA Travaux des Productions Horticoles spécialité horticulture ornementale et légumière forme des ouvriers(e)s qualifié(e)s capables d'acquérir les gestes techniques et les connaissances nécessaires à l'exécution des tâches confiées en productions horticoles (pépinières, florales, légumières).

OBJECTIFS

Être capable de :

- Conduire et suivre la multiplication des végétaux.
- Mettre en place et conduire des cultures.
- Observer et surveiller les cultures.
- Récolter, préparer et conditionner les produits.
- Utiliser et entretenir les matériels et équipements.

PRÉREQUIS

- A partir de 18 ans
- Justifier d'une année d'activité professionnelle à temps plein, quel que soit le secteur
- Conditions d'admission : entretien de motivation + test
- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

INDIVIDUALISATION DE PARCOURS

Possibilité de plan d'individualisation de la formation sur étude de votre dossier.

DATES DE FORMATION

Les sessions s'étendent d'octobre à juin

DÉBOUCHÉS

Ouvrier(e) horticole, pépiniériste, maraîcher(e) cultures légumières, maraîcher(e) primeuriste, horticole serriste, rosieriste, agricole (maraîchage, horticole) ...

RETROUVEZ LES FICHES MÉTIERS SUR LE SITE DE
L'ONISEP : [BPA TPH](#)

Code RNCP : 5831



FORMATION

Un programme sur neuf mois, comprenant 800 heures en centre et répartis entre le centre de formation et les périodes en entreprise.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est dispensée en présentiel et comporte des séances de travaux dirigés et de travaux pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est constitué d'Unités Capitalisables.

Pour obtenir le diplôme, le candidat doit capitaliser l'ensemble des unités au cours de sa formation.

La validation de chaque UC est individuelle.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

UCG 1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale.

UCG 2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civiques, social et économique.

UCG 3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable.

ENSEIGNEMENT D'OPTION DU BPA

UCO 1 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite des productions horticoles.

UCO 2 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation de matériels et équipements d'une exploitation horticole.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALISATION HORTICULTURE ORNEMENTALE ET LÉGUMIÈRE

UCS 1 : Réaliser les travaux de multiplication des végétaux.

UCS 2 : Réaliser l'installation et le suivi des cultures.

UCS 3 : Réaliser la récolte et la préparation des commandes

UCARE

UCARE Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi selon les sites.

STAGE

350 heures, soit 10 semaines minimum en entreprise (structures publiques ou privées).

COÛT DE FORMATION

Devis, nous consulter.

FINANCEMENT

- Dans le cadre du PROGRAMME QUALIF EMPLOI
- Transitions Pro
- Financement personnel

NOS +

- Une exploitation pédagogique et professionnelle, comprenant 1 200 m² de serres équipées
- Un module d'initiation au maraichage biologique
- Un parc paysager labélisé écojardin de 4 hectares et un atelier agro-équipements